

français supérieur. 2 sœurs étaient de nationalité française, toutes les élèves étaient du pays.

Outre les branches prescrites, on enseignait l'anglais, l'italien (facultatif), la peinture, la musique (fac.), la dactylographie (fac.).

L'école privée de Rumelange comprenait, en dehors des 2 classes primaires déjà renseignées, une classe primaire supérieure, 7^e et 8^e années d'études, avec 16 élèves, dont 1 étrangère, et dirigée par une religieuse en possession d'un brevet de 3^e rang.

Les résultats obtenus aux deux écoles ont été très satisfaisants.

4. Écoles d'adultes.

a) Écoles d'adultes publiques.

Le 3^e arrondissement comptait 53 écoles de garçons avec 848 élèves et 32 écoles de filles avec 895 élèves.

Dans les chiffres et dans les renseignements qui suivent ne sont pas comprises les 136 filles de l'âge obligatoire qui fréquentaient les cours de couture organisés aux écoles primaires mixtes dirigées par des institutrices.

La fréquentation des écoles d'adultes était obligatoire dans les communes de Leudelage (pour les garçons) et de Schiffflange (garçons et filles).

Durée des cours.

Ecoles de garçons.

Mois.	1 leçon	2 leçons par semaine.	3 leçons	Total des écoles.
4	1	1	27	29
4½	—	—	3	3
5	1	2	5	8
6	—	—	7	7
6½	—	1	—	1
7	—	—	4	4
10½	1	—	—	1
	3	4	46	53